

vendaient autrefois aux Européens, et qui étaient envoyées dans le commerce pour l'usage de la médecine et de la peinture, ou comme objet d'antiquité; on les choisissait parmi celles qui étaient remplies de bitume de Judée, puisque c'est à cette matière qui avait longtemps séjourné dans les corps qu'on attribuait autrefois des propriétés médicales si merveilleuses; cette substance, qui était nommée *baume de momie*, a été ensuite très-recherchée pour la peinture; c'est pour cela que l'on n'a connu d'abord en France que l'espèce de momie qui renfermait du bitume. Elles sont très-peu susceptibles de s'altérer; exposées à l'humidité, elles se couvrent d'une légère efflorescence saline à base de soude. Les momies qui n'ont été que salées et desséchées sont généralement plus mal conservées que celles dans lesquelles on trouve des résines et du bitume.

« On remarque plusieurs variétés dans cette dernière sorte de momies; mais il paraît qu'elles proviennent du peu de soin et de la négligence que les embaumeurs mettaient dans leur préparation. Les unes, encore entières, ont la peau sèche, blanche, lisse et tendue comme du parchemin; elles sont légères, sans odeur et faciles à rompre; les autres ont la peau également blanche, mais un peu souple; ayant été moins desséchées, elles ont passé à l'état de gras. On trouve encore dans ces momies des morceaux de cette matière grasse jaunâtre que les naturalistes ont appelée *adipo-cire*. Les traits du visage sont entièrement détruits, les sourcils et les cheveux sont tombés; les os se détachent de leurs ligaments sans aucun effort, ils sont blancs et aussi nets que ceux des squelettes préparés pour l'étude de l'ostéologie; les toiles qui les enveloppent se déchirent et tombent en lambeaux lorsqu'on les touche. Ces sortes de momies, qu'on trouve ordinairement dans des caveaux particuliers, contiennent une assez grande quantité de substance saline, que j'ai reconnue pour être presque en totalité du sulfate de soude. Les diverses espèces de momies dont je viens de parler sont emmaillottées avec un art qu'il serait difficile d'imiter. De nombreuses bandes de toile, de plusieurs mètres de long, composent leur enveloppe; elles sont appliquées les unes sur les autres, au nombre de quinze ou vingt d'épaisseur, et font ainsi plusieurs circonvolutions, d'abord autour de chaque membre, ensuite autour du corps entier; elles sont serrées et entrelacées avec tant d'adresse et si à propos, qu'il paraît qu'on a cherché à rendre à ces morts, considérablement diminués par la dessiccation, leur première forme et leur grosseur naturelle.

« On trouve toutes les momies enveloppées à peu près de la même manière; il n'y a de différence que dans le nombre des bandes qui les entourent et dans la qualité des toiles, dont le tissu est plus ou moins fin, selon que l'embaumement était plus ou moins précieux. Le corps embaumé est d'abord couvert d'une chemise étroite, lacée sur le dos et serrée sous la gorge; sur quelques-uns, au lieu d'une chemise, on ne trouve qu'une large bande qui enveloppe tout le corps. La tête est cou-

verte d'un morceau de toile carré, d'un tissu très-fin, dont le centre forme sur la figure une espèce de masque; on en trouve quelquefois cinq à six ainsi appliqués l'un sur l'autre; le dernier est ordinairement peint ou doré, et représente la figure de la personne embaumée. Chaque partie du corps est enveloppée séparément par plusieurs bandelettes imprégnées de résine. Les jambes, approchées l'une de l'autre, et les bras, croisés sur la poitrine, sont fixés, dans cet état, par d'autres bandes qui enveloppent le corps entier. Ces dernières, ordinairement chargées de figures hiéroglyphiques et fixées par de longues bandelettes qui se croisent avec beaucoup d'art et de symétrie, terminent l'enveloppe.

« Immédiatement après les dernières bandes, on trouve diverses idoles en or, en bronze, en terre cuite vernissée, en bois doré ou peint; des rouleaux de papyrus écrits, et beaucoup d'autres objets qui n'ont aucun rapport à la religion de ces peuples, mais qui paraissent être seulement des souvenirs de ce qui leur avait été cher pendant la vie. — C'est dans une de ces momies, placée au fond d'un caveau de l'intérieur de la montagne (derrière le *Memnonium*, temple de la plaine de Thèbes), que j'ai trouvé un papyrus volumineux, qui se voit gravé dans l'ouvrage. — Ce papyrus était roulé sur lui-même et avait été placé entre les cuisses de la momie, immédiatement après les premières bandes de toile; cette momie d'homme, dont le tronc avait été brisé, ne m'a point paru avoir été embaumée d'une manière très-recherchée; elle était enveloppée d'une toile assez commune, et avait été remplie d'asphalte; elle n'avait de doré que les ongles des orteils.

« Presque toutes les momies qui se trouvent dans ces chambres souterraines, où l'on peut encore pénétrer, sont ainsi enveloppées de bandes de toile avec un masque peint sur le visage. Il est rare d'en trouver qui soient enfermées dans leurs caisses, dont il ne reste que quelques débris. Ces caisses, qui ne servaient sans doute que pour les riches et pour les personnes de haute distinction, étaient doubles; celle dans laquelle on déposait les momies était faite d'une espèce de carton composé de plusieurs morceaux de toile collés les uns sur les autres; cette caisse était ensuite enfermée dans une seconde construite en bois de sycamore ou de cèdre. »

ARTICLE DEUXIÈME

DE L'EMBAUMEMENT DEPUIS LES ANCIENS JUSQU'AU XIX^e SIÈCLE

Les procédés d'embaumement des Egyptiens tombèrent dans l'oubli; les embaumements devinrent de plus en plus rares, et ce qui était une coutume chez les Egyptiens devint par la suite une chose presque exceptionnelle.

Les Grecs et les Romains connurent à peine la manière d'embaumer les morts; leurs opérations n'étaient que des tentatives imparfaites. C'est ainsi que, pour conserver le corps de Patrocle, on lui versa à plusieurs reprises du nectar et de l'ambrosie dans les narines, comme nous l'enseigne Homère. Le miel était employé chez les Grecs pour conserver temporairement les corps. On s'en servit pour les dépouilles d'Agésilas et d'Alexandre le Grand.

L'histoire nous apprend également que les Perses ensevelissaient les grands personnages dans de la *cire*, tandis que les Ethiopiens se servaient de *gomme*.

En Europe, ce n'est que dans le *xvi^e siècle* que l'on commença à s'occuper de l'art des embaumements; il est probable que les médecins furent conduits à cette étude spéciale par les progrès immenses que firent à cette époque les études anatomiques. Chaque anatomiste faisait parade d'une recette infailible pour la conservation des corps; ils avaient tous leurs procédés particuliers d'embaumement.

— Ruysch se vantait de connaître un procédé au moyen duquel il conservait au corps humain sa forme, sa couleur, son volume et même la mollesse de ses chairs. On peut affirmer que c'est là une chose impossible, attendu que rien ne peut empêcher l'évaporation naturelle de l'eau contenue dans le corps. M. Sucquet, qu'on peut considérer comme un maître dans l'art des embaumements, a fait un grand nombre de recherches pour arriver à un résultat satisfaisant; il n'y est point parvenu.

— Dans les œuvres d'Harvey, dans une note de Strader, son traducteur, on trouve la description suivante du procédé de Swammerdam :

« C'est avec raison, dit Strader, qu'on a préféré à la méthode égyptienne l'art qui enduret tellement les cadavres et leurs parties, qu'ils ne perdent rien de leur substance, qu'ils ne changent ni de couleur ni de forme, qu'ils laissent à l'anatomiste tout le loisir désirable d'examen, sans présenter ni l'effusion du sang ni la malpropreté dégoûtante qui répugnent aux praticiens trop délicats, et qui empêchent ordinairement d'observer les entrailles des sujets.

« Je vais publier, tel qu'il m'a été communiqué, ce procédé admirable, auquel a bien voulu m'initier autrefois Cl. Dn. Swammerdam, qu'on ne saurait trop louer. Or, il faut qu'on prépare un vase d'étain d'une grandeur suffisante pour contenir le corps qu'on veut embaumer; qu'on y mette, à une distance environ de deux doigts du fond, une petite claie de bois percée de petites ouvertures; que sur cette claie on place le cadavre, et qu'ensuite on verse de l'huile de térébenthine à une hauteur de trois doigts; qu'on tienne en repos le vase, légèrement et de moins en moins hermétiquement couvert, pendant un espace de temps déterminé; de cette manière, cette huile, d'une nature pénétrante, s'infiltrera peu à peu dans les pores du cadavre sur lequel on l'a jetée, et expulsera la partie aqueuse, cause principale de la fermentation qui tend à corrompre. Cette partie aqueuse, descendant par la propriété de

gravité, et se distillant à travers la chair, occupera, avec le temps, l'espace entre celle-ci et le fond, et pendant ce temps, la partie la plus subtile du baume s'exhalera, à cause de l'herméticité moins grande du vase; plus elle s'évaporerà, plus le corps s'endurcira et s'imbibera du marc épais de l'huile, dont l'effet pourrait se comparer à celui d'une moelle gommeuse; il pourra, par conséquent, demeurer hors du liquide et en plein air sans se corrompre, sans qu'on ait à craindre la putréfaction ni les vers. — Quant au temps qu'il faut conserver le cadavre dans le baume, il varie selon la différence des choses à conserver; tel est l'espace plus ou moins long qu'on doit observer.

« L'embaumement d'un embryon de six mois s'accomplit presque en autant de mois;

« Le squelette de ce même embryon n'a besoin que de deux mois environ;

« Les membranes du cœur, trois mois;

« Les vaisseaux du foie et du placenta, dégagés de leur chair, un mois;

« Les vaisseaux de la rate, dix jours;

« Les intestins, un mois.

« On assignera, ainsi de suite, pour les autres vaisseaux, un certain temps, qu'il ne sera pas difficile de trouver ni de déterminer par l'expérience.

« Il faut, toutefois, faire attention à ce que, pendant cette opération, les parties soient un peu serrées et comprimées dans une proportion égale et convenable; la coction du corps empêche que la peau ne contracte des rides, soit qu'on la fasse avant la déposition dans l'huile, soit après que le cadavre y est resté plongé pendant deux mois. Pour que le sujet conserve toute sa beauté et sa blancheur naturelle il le macère dans une préparation d'alun pendant quelques jours avant qu'on ne l'embaume. Pour que les membres conservent une forme et un état convenables, on doit les plonger dans le baume au commencement de l'hiver, vers le mois de novembre, pour les exposer ensuite à la rigueur du froid, non pour les geler, mais pour les durcir légèrement.

« En suivant ce procédé avec soin, on détruit entièrement tous les germes de putréfaction cachés dans le corps, à tel point que les entrailles se pénètrent profondément de ce baume, et qu'elles peuvent résister aux atteintes éternelles de l'air.

« Que si l'on veut conserver une partie sans le procédé-ci-dessus mentionné, il faut, d'abord, en extraire le sang par une saumure, en tirer le sel au moyen d'eau pluviale, et, après l'avoir mis dans l'ombre pour qu'elle ne se pourrisse pas, l'enduire d'un mélange composé de trois quarts d'huile de térébenthine et d'un quart de mastic, de manière qu'elle acquerra une brillante apparence, et même une sorte de croûte légère, surtout si l'on introduit dans la préparation une plus grande quantité de mastic.

« Quant à la préparation des membres et de toutes les parties qui en dépendent, on doit observer un procédé particulier ; il faut bien sécher les vases, quelle que soit leur matière, et y placer ensuite des bagues bien appropriées à la cavité, et préalablement enduites de suif, qu'on retire avec soin quelques jours après. Ainsi, les membres, grands et petits, doivent être placés dans du coton bien imbibé de suif, être étendus dans toute leur longueur, comme, par exemple, on étend les toiles des vaisseaux capillaires sur des bâtons enduits de suif, d'où on les retire facilement à l'aide d'un peu de feu qu'on place au-dessous, et qui fait ainsi fondre le suif.

« Mais j'en ai assez dit pour cette fois ; peut-être, plus tard, aurai-je une occasion plus favorable de rapporter d'autres faits semblables et même plus admirables ; car j'ai vu chez Swammerdam, dont j'ai parlé plus haut, diverses pièces embaumées avec tant de talent, qu'outre toutes leurs propriétés naturelles, elles avaient aussi celle d'être continuellement molles et flexibles ; je dois m'en tenir à la transmission de ce procédé, pour ne point diminuer l'éclat de la belle œuvre que je viens de décrire, en en introduisant une encore plus belle sur la scène, etc. »

— On trouve dans le tome LIII de l'ancien *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, le procédé d'un Hollandais, De Bils, qui prétendait également posséder un moyen de conserver toutes les parties du corps humain :

« L'auteur conseille d'avoir une caisse d'étain sans couvercle, ayant huit pieds de longueur, deux de largeur et trois de hauteur ; cette caisse est renfermée dans une autre de bois de chêne très-sain, dont les jointures sont maintenues solidement par des bandes de fer ; elle doit fermer exactement et être munie d'un fort couvercle. On met dans la caisse d'étain soixante livres d'alun de Rome, autant de poivre, et cent livres de sel gemme. On verse sur ce mélange seize cents livres d'excellente eau-de-vie, avec environ huit cents livres de bon vinaigre. Après avoir bien agité ce mélange avec une spatule en bois, on le laisse macérer pendant une ou deux heures. Pendant ce temps, on fait l'incision cruciale assez grande pour que la liqueur puisse imprégner toutes les cavités. On pratique une autre incision cruciale à l'occiput et l'on en enlève une pièce de l'os, sans rien enlever de l'intérieur du crâne. Pour augmenter l'effet antiseptique de la liqueur, on peut injecter de l'eau-de-vie dans les intestins et les nettoyer ainsi. Après cela, on enveloppe le corps dans une toile fine qu'on lie avec un cordon de soie, au-dessus de la tête et des pieds. Alors on le suspend dans la liqueur au moyen d'un cordon de soie, des pieds et de la tête, qu'on fixe sur un cadre de bois, de manière que le corps soit recouvert d'environ deux pieds de liqueur.

« On étend ensuite sur la caisse d'étain des couvertures de laine bien épaisses, on y baisse le couvercle de bois et on lute les jointures avec de la cire. Le troisième jour de l'immersion, l'on en sort le mort et on l'y

remet pendant vingt-sept autres jours. On le renverse alors sur le ventre pour en faire couler la liqueur, et on lave les cavités avec de l'eau-de-vie. Après avoir remué le mélange, on y replace le corps, en ayant soin de n'en point détacher les cheveux, l'épiderme ni les ongles, qui tiennent alors fort peu. Après les trente jours, on le place dans une autre caisse remplie de la même composition, et on l'y laisse pendant trente autres jours ; alors il est beaucoup plus ferme ; on peut le manier plus facilement, peigner les cheveux, etc. Après avoir lavé la peau avec une éponge douce, on peut l'exposer à l'air plusieurs jours et l'habiller, si on le désire.

« Après que l'on a bien nettoyé la première caisse, on y verse la même quantité de vinaigre et d'eau-de-vie avec :

Aloès.	} de chaque, 44 livres.
Myrrhe.	
Mastic.	
Noix muscades.	} de chaque, 20 livres.
Girofle.	
Cannelle.	

Le tout en poudre.

« Le corps reste en macération dans ce mélange pendant deux mois. Au bout de ce temps, on le lave avec la partie liquide de cette teinture alcoolique ; on replace dans le ventre tout ce qui a pu en sortir et on le fait sécher. Au moyen d'un feu doux on fait sécher les matières du bain ; on les fait servir de première couche pour le cercueil où le mort doit être conservé. Si l'on veut obtenir une momie incorruptible, on le fait sécher dans un petit local bien fermé, qu'on chauffe fortement. Dans cette sorte d'étuve, on brûle aussi tous les jours deux livres d'encens et de mastic ; de temps en temps, on doit retourner le corps et en essuyer l'humidité. La dessiccation, qui ne fait que rendre la momie plus parfaite, étant terminée, on la frotte avec un liniment composé de :

Ambre gris.	6 onces.
Baume du Pérou.	8 onces.
Huile de cannelle.	4 onces.

« On la place alors dans une caisse d'étain, renfermée dans une autre de plomb. »

— Nous terminerons l'énumération de ces procédés par le suivant, que nous fait connaître Pénicher :

« Enfin, il y a une dernière méthode d'embaumer les corps, laquelle s'exécute en faisant de petites ouvertures à certaines parties, sous les aisselles, aux aines et à l'anus, selon l'ancien usage des Égyptiens. Pour commencer cette importante opération, il faut, premièrement, que le chirurgien qui a l'honneur d'être employé à embaumer un roi ou quelque prince souverain, sous les ordres de son premier médecin, en présence des officiers de la couronne, fasse avec le bistouri quelques taillades à la plante des pieds, afin d'éprouver par cette opération si le sujet